

---

## Communiqué

### *Pour diffusion immédiate*

### Aménagement d'une frayère à Brossard :

De nouveaux milieux humides inviteront dès ce printemps les poissons à se reproduire dans la plaine inondable de la rivière Saint-Jacques

**Longueuil, le 20 mars 2017** - La Ville de Brossard et l'organisme Accès Fleuve/ Comité ZIP Ville Marie sont heureux d'annoncer l'aménagement de nouveaux milieux humides dans le cadre du projet « Amélioration de l'accès au poisson dans la plaine inondable de la rivière Saint-Jacques ». Ce projet, coordonné par Accès Fleuve / Comité ZIP Ville Marie, a été inspiré par l'Atlas de restauration des rives du Saint-Laurent, diffusé par [l'Observatoire Global du Saint Laurent](#). En effet, le terrain en friche appartenant à la Ville de Brossard avait été identifié dès 2005 comme un [endroit propice à créer de nouvelles zones inondables intéressantes pour les poissons](#). Ces dernières ont été réalisées en 2016 en creusant deux canaux semi-circulaires qui communiquent entre eux ainsi qu'avec le lit principal de la rivière Saint-Jacques, créant en même temps deux nouvelles îles. Ces nouveaux canaux, d'une largeur moyenne de 10 mètres, parcourent une longueur totale de 330 mètres. Des membranes en fibre de coco ont été utilisées pour stabiliser les berges. De nombreux végétaux ont été semés et plantés. Quatre caissons de bois ont été installés, remplis de terre puis végétalisés pour stabiliser les berges aux embouchures de l'aménagement. La surface moyenne en eau libre est estimée à 3 300 m<sup>2</sup>, et approximativement 1,87 ha d'habitats ont été améliorés.

Selon Étienne Drouin du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), « les travaux d'aménagement sont très bien réussis mais on ne pourra juger du succès global de l'aménagement que lorsque celui-ci aura atteint sa maturité dans quelques années ». C'est pour cela qu'un comité consultatif de suivi a été mis sur pied formé de représentants d'Accès Fleuve/Comité ZIP Ville Marie, de la Ville de Brossard, du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM), de l'organisme La Vigile Verte, de l'entreprise Enviro Kayak, du MFFP et du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Une équipe de suivi commencera à faire des observations sur le terrain dès la fonte des glaces. Déjà en 2016, depuis que les canaux ont été creusés, des kayakistes partant du Parc Radisson y ont observé des œufs de poisson, des chevreuils et des castors. « Je n'ai jamais vu autant de spécimens de Grenouille léopard dans un seul endroit près de la Rivière Saint-Jacques ! » a indiqué Philippe Blais, de l'organisme La Vigile Verte. « Ce projet revêt une importance particulière puisqu'il permet de restaurer et de préserver des écosystèmes

riches qui fournissent de nombreux services écologiques aux citoyens et à la faune qu'ils renferment », a déclaré Paul Leduc, maire de Brossard.

Le coût total de ce projet est estimé à 252 613 dollars. Sa réalisation a été rendue possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. La Fondation de la faune du Québec (FFQ) y contribue aussi dans le cadre de son programme d'Amélioration de la qualité des habitats aquatiques(AQHA). La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE) participe aussi au financement du projet et a en plus signé une entente de conservation des lieux avec la Ville de Brossard et Accès Fleuve/ Comité ZIP Ville Marie. Le projet a aussi bénéficié de contributions financières de la fondation TD pour l'environnement, de la fondation RBC Eau bleue, de l'entreprise REMAX ainsi que de nombreux dons de particuliers. Des contributions en services et matériels ont été apportées par la Ville de Brossard, les Aménagements Fauniques et Forestiers de Montérégie, l'entreprise Éco Cuisine de Brossard à travers l'organisme Arbre-Évolution, des bénévoles pour la plantation ainsi que les divers organismes impliqués dans le comité technique du projet. Une campagne de socio-financement est menée par Accès Fleuve/Comité Zip Ville Marie pour compléter la couverture des coûts du projet.

**Pour renseignements :**

**Accès Fleuve /Comité ZIP Ville Marie**

Nathalie Beaulieu, membre du Conseil d'administration

Tél. : 514-550-6795,

Courriel : [nbeaulieu1@gmail.com](mailto:nbeaulieu1@gmail.com)

Sites Web : [www.zipvillemarie.org](http://www.zipvillemarie.org)  
[www.zipvillemarie.org/ameacutenagement-dune-frayegravere-sur-la-riviegravere-saint-jacques.html](http://www.zipvillemarie.org/ameacutenagement-dune-frayegravere-sur-la-riviegravere-saint-jacques.html)

Rapport final du projet :

[http://www.zipvillemarie.org/uploads/4/8/2/7/4827108/acc%C3%A8s\\_fleuve\\_2017\\_rapport\\_final\\_projet\\_fray%C3%A8re\\_sur\\_rivi%C3%A8re\\_saint-jacques-18\\_mars.pdf](http://www.zipvillemarie.org/uploads/4/8/2/7/4827108/acc%C3%A8s_fleuve_2017_rapport_final_projet_fray%C3%A8re_sur_rivi%C3%A8re_saint-jacques-18_mars.pdf)

**Ville de Brossard :**

Direction des communications

450 923-6311

